



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**ACADÉMIE
DE LILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Pas-de-Calais

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VACCINATION FACILITÉE DE PUBLICS PRIORITAIRES DÈS CE WEEK-END

Arras, le 16 avril 2021

Ce jeudi 15 avril, le Premier ministre a annoncé l'ouverture de nouveaux créneaux de vaccination pour certains professionnels.

Ce développement de la campagne de vaccination concernera, pour les plus de 55 ans, les personnels suivants :

- d'une part, les professeurs des écoles, collèges et lycées, les ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), les AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap), les professionnels de la petite enfance, les professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse et les professionnels de la protection de l'enfance ;
- d'autre part, les policiers nationaux et municipaux, les gendarmes et les surveillants pénitentiaires.

L'ensemble des personnels énumérés ci-dessus pourront être vaccinés dans des centres disposant de vaccins AstraZeneca.

Modalités de prises de rendez-vous

La vaccination se déroulera à compter de ce samedi 17 avril dans les centres de vaccination d'Avion, Boulogne-sur-Mer, Calais, Divion, Etaples, Saint-Laurent-Blangy et Vimy.

Les professionnels concernés pourront soit prendre rendez-vous via Doctolib ou par téléphone, soit se présenter sans rendez-vous. Il leur est demandé de se présenter avec une carte vitale et une carte professionnelle ou tout document justifiant de leur appartenance à l'une des professions précitées (carte professionnelle, bulletin de salaire, etc).

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05

Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)

Centre de vaccination	Plages d'ouverture	Prise de rendez-vous
Centre de vaccination Rue Alexandre Gressier 62210 AVION	Samedi à partir de 17h30	Sans rendez-vous
Centre Damrémont Boulevard de l'Europe 62200 BOULOGNE-SUR-MER	Lundi de 9h à 18h	Sans rendez-vous
Centre de vaccination Forum Gambetta 23 Boulevard Gambetta 62100 CALAIS	Samedi de 9h à 13h	Sans rendez-vous
Polyclinique de la Clarence Rue Charles Legay 62460 DIVION	Samedi et dimanche de 9h à 13h	Sans rendez-vous
Centre de vaccination Boulevard Bigot Desceliers 62630 ÉTAPLES	Dimanche de 14h à 16h	Sans rendez-vous
Centre de vaccination de la communauté urbaine d'Arras 50 Avenue Roger Salengro, 62223 SAINT-LAURET-BLANGY	Samedi et dimanche de 8h à 18h	Sans rendez-vous
Centre de vaccination Rue de la Salle des Fêtes 62580 VIMY	Samedi de 9h-à 13h et de 14h à 18h	150 plages ouvertes sur Doctolib

Ces professionnels de 55 ans et plus gardent bien entendu la possibilité d'accéder également, en dehors de cette procédure facilitée, à la vaccination selon les règles habituelles, notamment auprès de leur médecin traitant, de leur pharmacien ainsi qu'auprès d'une infirmière. Le dispositif de vaccination facilitée constitue une offre complémentaire, permettant de protéger sans délai des populations particulièrement exposées au virus.